

 Université de Bretagne Occidentale	<b>Emploi-type Referens : F2B49</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Corps</b>
<b>BAP : F</b> Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs <b>Famille : B</b> B - Médiation scientifique, culture et communication	<b>Chargé-e de communication</b>	<b>A</b>	<b>IGE</b>
<b>Voie d'accès</b>	<b>Concours INTERNE</b>		
<b>Nombre de postes ouverts</b>	1		
<b>Présentation de l'établissement</b>	L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est un établissement pluridisciplinaire implanté sur cinq sites géographiques. Il accueille près de 22 000 étudiant·e·s avec le concours de 2 400 personnels enseignants et BIATSS.		
<b>Localisation du poste</b>	Brest		
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer et mettre en œuvre des actions de communication interne et / ou externe adaptées aux différents publics, en cohérence avec la stratégie générale du Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance (SUFCA).</li> <li>• Contribuer à accroître la notoriété du service, son développement, son efficacité économique par le renforcement de la visibilité de son offre sur les différents canaux.</li> </ul>		
<b>Activités exercées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication du service</li> <li>• Élaborer, mettre en œuvre la politique éditoriale du service notamment sur internet</li> <li>• Réaliser des supports de communication</li> <li>• Organiser des manifestations institutionnelles ou événementielles</li> <li>• Entretenir et développer des réseaux de communication internes et externes</li> <li>• Assurer un rôle de conseil en matière de communication</li> <li>• Assurer des relations suivies avec les médias et la direction communication de l'établissement</li> <li>• Gérer une équipe et animer des réunions</li> <li>• Gérer des projets : cahier des charges, budget, coordination, suivi financier, juridique et logistique, évaluation</li> </ul>		

<p><b>Connaissances et compétences requises</b></p>	<p><b>Connaissances (savoirs) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences de l'information et de la communication</li> <li>• Techniques de communication</li> <li>• Cadre légal et déontologique</li> <li>• Culture internet</li> <li>• Culture du domaine</li> <li>• Modes de fonctionnement des administrations publiques</li> <li>• Environnement et réseaux professionnels</li> <li>• Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique</li> <li>• Outils numériques et leurs usages</li> <li>• Technologies de l'information et de la communication (TIC)</li> </ul> <p><b>Compétences techniques et opérationnelles (savoir-faire) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger des messages/supports/contenus adaptés aux différents publics</li> <li>• Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision</li> <li>• Savoir représenter l'établissement</li> <li>• Travailler en équipe</li> <li>• Mobiliser et animer</li> <li>• Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité</li> <li>• Expliciter les besoins et les hiérarchiser</li> <li>• Savoir planifier et respecter des délais</li> <li>• Gérer les situations d'urgence</li> <li>• Assurer une veille métier</li> </ul> <p><b>Aptitudes relationnelles et comportementales (savoir être) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens relationnel</li> <li>• Sens critique</li> <li>• Curiosité intellectuelle</li> </ul>
<p><b>Environnement de travail – conditions d'exercice</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Variabilité éventuelle des horaires de travail (présence sur salons, manifestations...)</li> <li>• Déplacements éventuels</li> </ul>
<p><b>Conditions réglementaires pour postuler</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être <b>en activité</b>, en détachement ou en congé parental <b>au 1<sup>er</sup> jour des épreuves du concours</b></li> <li>• <b>Justifier au 1er janvier 2024 de 5 ans au moins de services publics</b> ou de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France, et avoir reçu, le cas échéant, une formation équivalente à celle requise pour l'accès au corps des ingénieurs d'études dans l'un de ces Etats.</li> </ul>